

26/04/2018 : Il est temps de protéger les entreprises face aux géants des plateformes en ligne – Philippe Juvin (LR, PPE, Fr)

Philippe Juvin se félicite de l'adoption par la Commission européenne d'une proposition pour mieux protéger les entreprises face aux géants des plateformes en ligne.

« C'est une initiative que l'on attendait depuis longtemps! Nous devons tout faire pour éviter que les plateformes leaders (Amazon, Google...), sur des marchés très souvent concentrés, imposent aux entreprises avec lesquelles elles traitent des pratiques commerciales déloyales.

Nous devons les empêcher d'imposer des conditions générales de vente peu transparentes, des pratiques de référencement et de déréférencement opaques ou encore des restrictions d'accès aux données du marché. Les agents économiques sont également fort préoccupés par le risque de rétorsion des plateformes en cas de plainte », a déclaré le député européen.

« Être « la porte d'entrée » sur le marché de nombreuses entreprises crée des avantages concurrentiels dont il convient d'analyser la portée et de limiter les possibles effets de blocage. Le marché ne pouvait pas corriger seul ces situations : la Commission se devait d'agir ! Plus de 80% des réponses apportées à la consultation publique sur les plateformes appelaient à une action de l'UE pour assurer l'équité dans les relations P2B.

J'attends de ces nouvelles règles qu'elles rééquilibrent ces relations en imposant notamment plus de transparence et des mécanismes de résolutions des conflits ».
« J'espère vivement que nous adopterons ce texte avant la fin de ce mandat. Le Parlement devra apporter quelques améliorations en précisant davantage les obligations auxquelles les plateformes devront être soumises à l'avenir ainsi que les moyens de les faire respecter. De nombreuses entreprises attendent ce règlement. Qui sait combien d'entre elles disparaîtront durant cette attente, car victime d'un déréférencement obscur et injustifié ? » a conclu Philippe Juvin.